



**MUNICIPALITÉ  
DE  
SAINT-HUGUES**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le neuf (8) août 2017 à la Salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents: madame la conseillère et messieurs les conseillers:

René Martin, Simon Valcourt, Ginette Daviau et Michaël Bernier, tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Richard Veilleux.

Le conseiller Michel Bastien est absent.

Madame Carole Thibeault, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

À vingt heures deux (20h02), Monsieur Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

**17-08-162**

**MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE –  
PROCLAMATION**

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

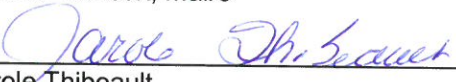
ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer Saint-Hugues, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme le 9 août 2017

  
Richard Veilleux, maire

  
Carole Thibeault  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

*Le texte de la présente résolution est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil.*